

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°12 du 19 juin 2012



Pluies

du 12 au 18 juin :

- Saône et Loire : 2 à 18 mm
- Côte d'Or : 3 à 14 mm
- Yonne : 4 à 15 mm
- Nièvre : 4 à 8 mm

Prévisions du 20 au 25 juin

Temps encore incertain avec possibilité d'averses localement orageuses. Une amélioration semble se dessiner à partir de fin de semaine.

Les températures maximales devraient osciller entre 22 et 25°C tout au long de la période

Source Météo France

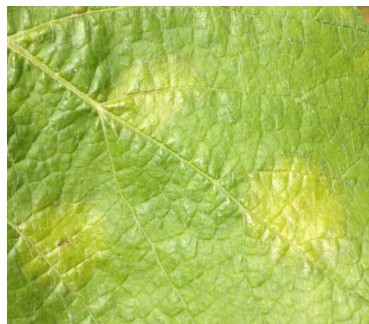
Stades

Le stade le plus fréquemment observé à l'heure actuelle se situe entre mi-floraison et nouaison. Dans les situations les plus précoces, les baies atteignent déjà « taille de pois » alors que dans les secteurs tardifs la floraison débute seulement.

Mildiou

➤ Situation au 18 juin

✓ **Feuilles** : une nouvelle sortie de taches est constatée depuis le milieu de la semaine dernière dans l'ensemble du vignoble bourguignon. Ces symptômes correspondent aux contaminations qui se sont produites du 02 au 07 juin voire le 10-11 juin en secteurs précoces



Sortie de taches de Mildiou (CA21)

La situation est très variable d'une parcelle à l'autre selon les dates des traitements précédents et la qualité de la protection mise en œuvre :

- dans la majorité des vignes visitées (60 et 75% des parcelles selon les vignobles), la présence de mildiou se limite la plupart du temps à quelques taches (moins de 10% des pieds avec au moins une tache de mildiou). Dans le contexte de l'année, ces situations peuvent être considérées comme satisfaisantes.

- dans les autres cas, la dégradation est plus marquée. Nous constatons ainsi au niveau du réseau que 10 à 20% des parcelles présentent déjà plus d'1 pied sur 2 voire la totalité des ceps touchés par le mildiou.

La situation est encore amenée à évoluer dans la semaine à venir car l'incubation des contaminations postérieures au 10 juin n'est pas encore terminée.

✓ **Grappes** : aucune évolution significative n'a été notée depuis la semaine dernière. Néanmoins, du fait d'une incubation plus longue sur grappes que sur feuilles, les dégâts correspondants à toutes les contaminations qui ont eu lieu depuis début juin s'exprimeront dans les prochains jours.

Etant donné le caractère très évolutif de la situation, il convient de maintenir une surveillance de l'état sanitaire des parcelles.

➤ Evaluation du Risque

L'évolution marquée de la situation sanitaire depuis une semaine dans les différents vignobles permet déjà de qualifier 2012, d'année exceptionnelle en termes de pression mildiou.

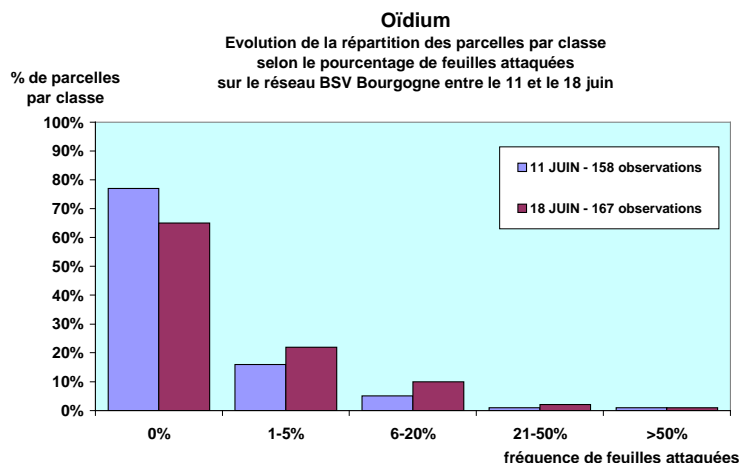
Les grappes étant toujours à un stade de grande sensibilité vis à vis de cette maladie et les prévisions météo demeurant toujours aussi incertaines, il convient de redoubler d'attention dans la gestion de ce champignon.



Oïdium

Depuis la semaine dernière, on constate une légère évolution de l'oïdium sur le feuillage dans les parcelles protégées. La fréquence dépasse 5 feuilles attaquées sur 100 dans 10% des situations (contre 7% au 11 juin). Celles-ci correspondent toujours principalement à des sites de Chardonnay sensibles à l'oïdium en Mâconnais, en Côte Chalonnaise et Côte de Beaune. Pour l'instant les symptômes sur grappes restent discrets.

Rappelons que toutes les parcelles du réseau se situent dans la période de grande sensibilité des grappes à l'oïdium.



Black-rot

En parcelles protégées, aucune évolution n'a été constatée au cours de la semaine écoulée.

Ce champignon doit être pris en compte dans la stratégie de protection en priorité dans les secteurs historiques, mais aussi dans les parcelles où des symptômes sur feuilles sont observés.

Botrytis

Le stade A (chute des capuchons floraux à baies de 2-3 mm) sera atteint dans la majorité des parcelles dans les jours à venir. Rappelons que l'effeuillage précoce constitue une mesure prophylactique qui a démontré tout son intérêt dans la prévention des attaques de botrytis.

Vers de Grappe

Les dernières observations en secteurs tardifs confirment la tendance énoncée dans le précédent BSV avec des infestations inférieures à 10 glomérules pour 100 grappes dans 90 % des parcelles. La valeur maximale de 39 toiles pour 100 grappes a été relevée sur 2 parcelles de Côte d'Or (Hautes Côtes). Aucune parcelle du réseau n'a dépassé le seuil d'intervention fixé à 50-60 glomérules pour 100 grappes. Dans la continuité des années précédentes, l'infestation de 1^{ère} génération vers de grappe s'est révélée faible dans le vignoble bourguignon.

Dans les situations précoces du Sud Bourgogne, le vol de cochylys 2^{ème} génération vient de débuter.





Cicadelle Flavescence Dorée

Rappel de la stratégie de lutte obligatoire :

En parcelles de vigne-mères de greffons et de porte-greffes ainsi que sur toutes les vignes situées à l'intérieur des deux périmètres de lutte obligatoire définis en Saône et Loire : une première intervention dirigée contre la cicadelle de la Flavescence dorée a dû être réalisée. La seconde est à prévoir entre le 28 juin et le 03 juillet.

Pour les viticulteurs en agrobiologie (AB) exploitant des parcelles situées dans les deux périmètres de lutte, une seconde application est en cours de réalisation.

Cochenilles

Dans les secteurs localisés du Beaujolais 71, du Mâconnais et du Chablisien ayant présenté de forts niveaux d'infestation ces dernières années, les éclosions et la phase d'essaimage viennent tout juste de débiter. Des observations régulières dans les prochaines semaines vont préciser le moment où les populations de larves présentes sur la végétation vont être à leur pic.

Aucun seuil de nuisibilité n'est défini pour ces ravageurs.

PROCHAIN BSV : mardi 26 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Avec la participation financière



ONEMA
Office national de l'eau
et des milieux aquatiques